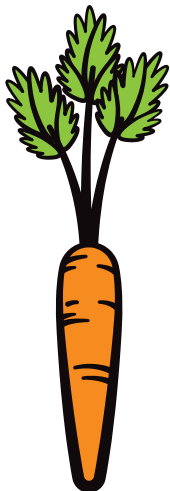


TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES COMPRENDRE ET AGIR

à la maison,
à la cantine,
au restaurant,
**MES DÉCHETS
ALIMENTAIRES
JE LES TRIE !**



TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, POURQUOI ?



Réduire les ordures ménagères

En triant les déchets alimentaires, le volume des ordures ménagères est réduit d'environ un tiers.

Fabriquer un compost de qualité

Les déchets alimentaires servent à fabriquer du compost, utilisé par des agriculteurs, limitant ainsi le recours aux engrais chimiques.

Produire des énergies renouvelables

Le biogaz, issu de la fermentation des déchets alimentaires, est transformé en énergies renouvelables (électricité, chaleur ou biocarburant).



Créer de l'emploi

Cette nouvelle filière de collecte et de traitement crée de nouveaux emplois.

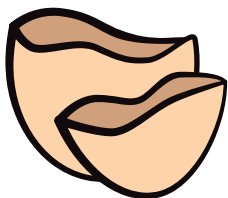
ANTICIPER LES PROCHAINES OBLIGATIONS

Selon la loi de transition énergétique pour la croissance verte, d'ici à 2025, tout le monde devra disposer d'une **solution permettant de trier les déchets alimentaires** afin qu'ils soient valorisés.

COMMENT SE DÉROULE L'EXPÉRIMENTATION ?

À Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette

Ces villes, mêlant maisons individuelles, petits et grands immeubles, correspondent à une partie du territoire de Grand Paris Seine Ouest.



Les modalités de collecte

Les déchets alimentaires sont collectés une fois par semaine, le mardi, pour les ménages et les professionnels, par un camion dédié. Si les consignes de tri ne sont pas respectées, la collecte du bac est refusée et ce dernier doit être présenté à la collecte des ordures ménagères.



3, 2, 1... C'est parti pour le tri !

À partir du 20 novembre 2018, l'expérimentation est lancée. Courant novembre, les usagers reçoivent un kit leur permettant de faire le tri : P'tit bac, sacs transparents, bac déchets alimentaires, guide de tri...



Un test pendant deux ans

Ce nouveau geste est testé à petite échelle. C'est la première étape avant une possible généralisation du tri et de la collecte des déchets alimentaires sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

QUELS SONT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES À TRIER ?

- les **préparations** de repas
- les **restes** de repas
- les produits alimentaires **périmés sans emballage**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **produits animaux** (restes de viande, de poisson...) sont aussi concernés par le tri des déchets alimentaires !

DES CONTENANTS ADAPTÉS

Un matériel adapté au tri des déchets alimentaires est distribué à tous les usagers.



Le P'tit bac

Distribué aux ménages, il s'installe dans la cuisine. C'est la poubelle dédiée aux déchets alimentaires qui accueille le P'tit sac.

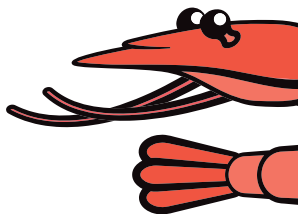
Le P'tit sac

Transparent et biodégradable, il se met dans le P'tit bac et reçoit les déchets alimentaires.

Le bac déchets alimentaires

Lorsque le P'tit sac est rempli, il suffit de le déposer, bien fermé, dans le bac déchets alimentaires dédié, situé à l'extérieur des habitations.

DES ACTEURS MOBILISÉS



Même si des villes comme Colmar ou Lorient ont déjà adopté le tri des déchets alimentaires, très peu de collectivités l'ont mis en place en France. C'est pourquoi des expérimentations sont menées, mobilisant différents acteurs des déchets. Elles serviront de modèles.

VILLE-D'AVRAY et MARNES-LA-COQUETTE, les premières villes du territoire choisies par Grand Paris Seine Ouest pour l'expérimentation

Les villes sont volontaires pour s'engager dans cette phase de test. Cette dernière permettra de tirer des enseignements sur ce nouveau geste de tri avant sa possible généralisation sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest.

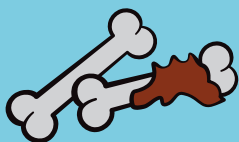
GRAND PARIS SEINE OUEST, la gestion des bacs et la collecte

Territoire du Grand Paris, Grand Paris Seine Ouest est un établissement public territorial dont l'une des compétences est la collecte des déchets ménagers. Dans le cadre de l'expérimentation, Grand Paris Seine Ouest met en place la collecte des bacs de déchets alimentaires.

SYCTOM, la valorisation des déchets alimentaires

Agence métropolitaine des déchets ménagers, le Syctom lance la collecte des déchets alimentaires. Moteur pour mener des expérimentations sur son territoire, il propose des soutiens financiers et logistiques aux collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Par ailleurs, le syndicat traite et valorise les déchets alimentaires, transformés en énergie et en compost, dans une logique d'économie circulaire.





ALORS,
ÊTES-VOUS PRÊTS
À TRIER VOS DÉCHETS
ALIMENTAIRES ?
C'EST PARTI !

Une question, une remarque

mesdechetsalimentaires.fr

